

monde de la productivité à la sphère du contrat social.

A partir donc des exigences concrètes et historiquement établies de l'organisation productive et à partir d'une division entre productif et improductif, les sciences humaines ont érigé les notions correspondantes de normalité et d'anormalité en catégories absolues, opposées entre elles et irréductibles. Pour réintégrer ces notions l'une dans l'autre, il faudrait d'abord surmonter le caractère absolu de ces catégories et engager à leur égard un processus de critique et de rejet visant aussi leurs respectifs appareils idéologiques et institutionnels.

Aussi bien les sciences humaines et sociales que leurs institutions se sont développées à l'intérieur de la relation ambiguë créée entre soins et réadaptation d'une part, et séparation et contrôle d'autre part. Ces fonctions, qui leur ont été confiées simultanément, ont été assumées en agissant sur des plans différents. Les méthodes de soins et de réadaptation ont été élaborées à partir des besoins que l'institution attribuait au sujet et donc bien souvent de manière à confirmer le rôle de l'institution.

Une seconde phase a débuté dans les pays industrialisés occidentaux après la deuxième guerre mondiale alors que la croissance de l'offre de travail et de la disponibilité d'une main-d'oeuvre réduite par la guerre amenaient le marché du travail à assouplir les critères de sélection et le corps social à augmenter ses marges de tolérance. Dès lors, l'accent a été mis sur la réponse aux besoins, sur la récupération et sur la mise en valeur des niveaux différents d'efficacité. Ont pris ainsi naissance, avec des caractéristiques profondément différentes selon les pays, des processus de modification au niveau des structures des institutions, avec le but de réintégrer dans le corps social tous ceux qui avaient été expulsés. Se sont amorcés ainsi des changements dans les structures traditionnelles des appareils institutionnels. Peu à peu, on a commencé à rapprocher des sujets et des besoins considérés jusqu'alors très éloignés.

Si nous parlons aujourd'hui d'un " autre " regard sur les personnes handicapées, il ne s'agit pas seulement d'énoncer d'autres vérités mais il s'agit surtout d'énoncer un certain nombre de questions. Ces questions porteront nécessairement sur les habitudes intellectuelles qui infiltraient et qui déterminaient notre pratique et nos actions et sur la fonction directe des institutions dans lesquelles nous travaillons et dont nous sommes responsables. Cela exige une analyse rigoureuse et continue des circuits de répression et de réduction qui ne jouent pas seulement sur la scène sociale mais aussi au niveau de nos institutions et au niveau de notre propre vécu psychologique.

Si dans nos institutions, nous essayons de travailler sur le positif,